

Compte rendu

Le Conseil de l'Europe souligne les dangers du créationnisme dans l'éducation

mardi 26 juin 2007, par [LE BARS Stéphanie](#) (Date de rédaction antérieure : 25 juin 2007).

Les discussions qui ont accompagné la rédaction du rapport du Conseil de l'Europe sur « Les dangers du créationnisme dans l'éducation » ont été houleuses. « *Nous avons eu affaire à de violentes oppositions de la part d'un parlementaire russe, soutenu par des Hongrois ; il assimilait l'évolutionnisme au stalinisme, au nazisme et au terrorisme !* », assure le rapporteur, l'ex-député français (PS) Guy Lengagne, qui devait présenter mardi 26 juin, une résolution invitant les 47 pays membres du Conseil de Strasbourg « *à s'opposer fermement à toutes les tentatives de présentation du créationnisme en tant que discipline scientifique* ».

Apparu dans la seconde moitié du XIX^e siècle, le courant créationniste rejette la théorie darwinienne de l'évolution des espèces par la sélection naturelle et défend l'idée que le monde a été créé par Dieu ; soit en six jours selon le récit de l'Ancien Testament, soit grâce à l'intervention d'un « *dessein intelligent* » pour les néocréationnistes.

« *La cible première des créationnistes contemporains, essentiellement d'obédience chrétienne ou musulmane, est l'enseignement, s'inquiète le rapport. Nous sommes en présence d'une montée en puissance de modes de pensée qui, pour mieux imposer certains dogmes religieux, s'attaquent au cœur même des connaissances.* » En France, l'offensive la plus récente remonte à janvier : un *Atlas de la création* venu de Turquie - « *l'un des principaux berceaux du créationnisme islamique* », selon le rapport - visant à démontrer que « *la création est un fait* » et l'évolution une « *imposture* » a été distribué aux établissements scolaires, avant d'en être retiré.

« REFLUX DE LA SCIENCE »

L'offensive turque n'est pas un fait isolé. Dans plusieurs pays européens, les ministres de l'éducation ont remis en question l'enseignement du darwinisme. Le rapport cite la Pologne où, à l'automne 2006, le vice-ministre de l'éducation a déclaré : « *La théorie de l'évolution est un mensonge, une erreur qu'on a légalisé comme une vérité courante* ». En 2004, en Italie, la ministre de l'enseignement a proposé d'abolir cet apprentissage dans le primaire et le secondaire. Sa collègue serbe a dû démissionner après avoir ordonné aux écoles d'abandonner l'enseignement de cette théorie. En 2005, la ministre néerlandaise a proposé l'organisation d'un débat sur l'enseignement des théories de l'évolution. Aux Etats-Unis, 38 % des citoyens prônent un abandon de l'enseignement des thèses évolutionnistes et le président George Bush défend l'idée d'un double apprentissage.

« *Tous ces faits correspondent à un reflux de la science au profit du religieux ; or, vouloir priver les citoyens de l'accès à la connaissance scientifique est une des atteintes les plus graves aux droits de l'homme* », assure M. Lengagne. Le rapport, qui reconnaît que les institutions des trois grands monothéismes se démarquent de ces positions radicales, n'exclut pas un enseignement des thèses créationnistes « *dans le cadre d'un apprentissage du fait religieux* » mais il insiste : « *Ces thèses ne peuvent prétendre à la scientificité.* »

P.-S.

* Article paru dans le Monde, édition du 26.06.07.. LE MONDE | 25.06.07 | 15h22 • Mis à jour le 25.06.07 | 15h22.